Quarantième Année — N° 36 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES MARDI 5 FÉVRIER 1895

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

AUX TOURCOING. Trois mois. . . 3 fr. 50. . . Six mois . . . 6 fr. . Un an. . . 12 fr.
— PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . Trois mois. . . 4 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Les abonnements se règlent d'avance, l'abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX DE RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. — Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. — à PARIS chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28, — à BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 4 FÉVRIER 1895

LES OBSÈQUES
DU
MARÉCHAL CANROBERT

(D'un correspondant particulier)

A la maison mortuaire

Paris, 3 février. — Les obsèques du maréchal Canrobert qui ont été célébrées ce matin au milieu d'une affluence considérable ont présenté un caractère véritablement grandiose.

Dès la première heure, toutes les avenues avoisinant la rue Marignan, les Champs-Elysées, l'avenue d'Antin, l'esplanade des Invalides étaient envahis par des milliers de curieux montés sur des échelles, sur des chaises, sur des véhicules de toutes sories. Les plus agiles ont grimpé sur les arbres. Dans la foule, beaucoup de femmes, accompagnées de leurs enfants.

Le temps est clair, le soleil brille mais le froid est très vif.

Le service d'ordre, considérable, a été bien organisé.

Bientôt, d'ailleurs, la police cede la place aux troupes de l'armée de Paris, qui viennent se ranger sur les trottoirs rue de Marignan, avenue des Champs-Elysées, avenue Montaigne et dans les rues adjacentes.

L'entrée de la maison mortuaire est tendue jusqu'au deuxième étage de draperies noires, sur lesquelles se détachent des cartouches portant l'initiale du défunt, les noms des campagnes du maréchal, des bâtons de maréchaux ou des croix de St-André.

La cour de la maison n'a pas été transformée en chapelle ardente, mais elle est tendue de draperies noires surmontées d'une garniture à étoiles d'argent.

Le cercueil du maréchal est resté dans le salon du premier étage et n'a pas été exposé dans la cour de la maison.

Dans les vestibules des torcheres et douze chandeliers sont disposés de place en place.

Une grande croix de Malte en argent se distingue dans le décor funèbre de la cour.

Les couronnes

En attendant la levée du corps, le public ne cesse d'admirer les nombreuses couronnes qui ont été placées sur des chars. Plusieurs d'entre elles sont merveilleuses. On remarque beaucoup celle du maréchal Gourko, faite d'œillets blancs et de chèvrefeuilles; la palme de laurier envoyée par la Reine d'Angleterre avec cette suscription: « Marque d'estime au brave soldat qui fut le compagnon d'armes de nos troupes. Victoria R. » Cette palme est cravaté d'un ruban violet.

On se montre aussi les couronnes envoyés par le chanter de la Légion d'honneur; celle du nord Roglan, petit-fils du commandant des troupes anglaises en Crimée; celle de l'armée russe, apportée par le général Freedericksz et le prince Orloff, en grande tenue; les couronnes du 5e bataillon de chasseurs à pied, de la ligue des Patriotes, du roi de Suède, des quatre bataillons de zouaves, des zouaves de Zaatcha, du président de la République, du prince de Galles; du prince Victor Napoléon, du prince Napoléon Charles Bonaparte, du prince et de la princesse Joachim Murat, de l'amiral Duperré, de la duchesse d'Isly, de l'école polytechnique, de l'école centrale, enfin la magnifique couronne de l'école de Saint-Cyr, représentant le « courage militaire, » par Dubois, avec cette inscription :

« Au héros de Zaatcha, de Sébastopol et de Saint-Privat. — A leur ancien de 1828, les élèves de l'école de Saint-Cyr. »

La couronne offerte par la marine est portée par une délégation de marins, venus de Cherbourg.

La levée du corps

A dix heures trois quarts, toutes les députations des armées de terre et de mer étaient arrivées.

Les autres députations s'étaient rendues directement aux Invalides, où des places leur avaient été réservées.

A onze heures et demie, avec une demi-heure de retard, par conséquent, a eu lieu la levée du corps.

Immédiatement on a entendu tonner à intervalles égaux deux salves d'artillerie de dix huit coups, tirées par une batterie légère de six canons de 80 millimètres du 13e d'artillerie, massée quai d'Orsay sur la berge de la Seine.

Au moment où le cercueil est porté sur le char funèbre, les porte-drapeaux des 2e et 78e de ligne et celui du 5e chasseurs à pied, qui furent autrefois commandés par le maréchal, abaissent leurs étendards pendant que la musique de la garde républicaine fait entendre une marche funèbre de Beethoven, et que toutes les troupes présentent les armes.

Le cortège

Le général Saussier, gouverneur de Paris qui a le commandement de toutes les troupes qui rendent les honneurs, se tenant pendant la levée du corps à la droite des trois drapeaux, à la hauteur des chevaux du char funèbre. Quand la famille apparaît à la porte de la maison mortuaire le général lève son épée pour donner le signal du départ.

Les troupes massées avenue des Champs-Elysées se forment en colonne de compagnies et se mettent en marche.

Un escadron du 1er cuirassiers vient en tête, puis le 29e bataillon de chasseurs, le 15e de ligne, les deux bataillons d'infanterie de marine.

Puis vient le général Saussier précédé des cavaliers de la garde républicaine, entouré d'un nombreux état-major et encadré par les élèves de Saint-Cyr en armes.

Défilent ensuite : la brigade Libermann, la musique et le drapeau de la garde républicaine ; les couronnes, la délégation de Polytechnique, la délégation de St-Cyr, les délégations des sous-officiers décorés et médaillés des 2e et 75e de ligne et du 5e bataillon de chasseurs qui ont été commandés par le maréchal.

Le cortège passe au milieu d'une double haie formée, avenue des Champs-Elysées, par le 23e dragons, le 2e cuirassiers et le 13e d'artillerie; avenue d'Antin par les troupes de la 5e division d'infanterie.

Derrière l'état-major du gouverneur militaire de Paris, suivi par une escorte de gardes républicains, marche la délégation des polytechniciens.

Viennent ensuite les porteurs et les quatre chars de couronnes.

Après les chars marchent les trois porte-drapeaux des 2e et 78e de ligne et du 5e chasseurs à pied, puis la musique de la Garde Républicaine, qui joue les morceaux funèbres de son répertoire.

Le corbillard

Le char funèbre est le même qui a servi pour les obsèques du maréchal de Mac-Mahon. A chaque angle est un ange d'argent aux ailes repoyées; derrière se trouve un faisceau de drapeaux tricolores voilés de crêpe.

La caisse de la voiture et le siège du cocher sont recouverts de draperies à motifs argentés, branches de chêne et de laurier entrelacées.

Les rais des roues sont également argentés.

Le char est attelé de six chevaux caparaçonnés et *tenus en main par des valets de pied. Le cocher est Henri* Lavielle, qui a déjà conduit le char aux obsèques de Thiers, de Gambetta, de Mac-Mahon, de Carnot et de Burdeau.

Sur les cartouches accrochés à la corniche de la voiture et de chaque côté du siège du cocher figure l'initiale de Canrobert, entourée du grand cordon de la Légion d'honneur.

Un drapeau est étendu sur le cercueil. Le char funèbre est entouré par une garde d'honneur formée par seize sous-officiers, tous décorés de la Légion d'honneur ou de la médaille militaire. Ils sont conduits par un adjudant du 19e bataillon de chasseurs.

Les cordons sont tenus par les généraux de Boisdeffre, Billot, de Négrier, Jamont, et les amiraux Duperré et Rieunier.

Immédiatement après le char, un adjudant du 29e chasseurs porte *sur un coussin, les insignes de grand cordon* de la Légion d'honneur, le bâton de maréchal et la médaille militaire du défunt. Quatre maîtres des cérémonies portent les autres décorations.

Viennent après les domestiques du maréchal, au nombre de huit.

Un homme du train des équipages conduit à la main *Coquette*, le cheval de bataille du maréchal.

C'est une jument bai brun; elle porte la selle d'apparat recouverte d'un immense crêpe frangé d'argent.

Le deuil est conduit par le lieutenant Marcel Canrobert et le lieutenant de vaisseau de Navacelle, fils et gendre du défunt.

Vient ensuite un groupe de commandants de corps d'armée et d'amiraux.

Nous remarquons également le général Zurlinden, ministre de la guerre, et l'amiral Besnard, ministre de la marine ; le général Tournier, secrétaire-général de la présidence, les officiers de la maison militaire du président et les membres du cabinet civil Au nombre des députations, on remarquait : l'ambassadeur d'Angleterre, marquis de Dufferin et Ava, accompagné du colonel Talbot, la plupart des ambassadeurs étrangers, le général Friedrichs, le prince Orloff, M. Duc, représentant du roi de Suède etc., etc.

Viennent ensuite les groupes de sénateurs, de députés, le grand-chancelier de la Légion d'honneur, accompagné du général Rousseau, les membres du conseil supérieur de la guerre et de la marine, le général, gouverneur militaire de Lyon, une délégation de l'armée de Lyon ayant à sa tête le colonel Martin, les officiers supérieurs de l'armée et de la marine, puis des groupes d'officiers de toutes les armes. Le colonel Allery et une députation de vieux zouaves de Zaatcha, *les combattants de Gravelotte* et de Saint-Privat derrière le drapeau de deuil et portant leurs insignes.

Saint-Cyr était représenté par une compagnie de 150 hommes pris dans chacune des huit compagnies de l'école, avec le drapeau et sa garde.

Cette compagnie était commandée par le capitaine Briant.

A mesure que le cortège avance, des délégations qui avaient été espacées le long du parcours, viennent prendre les places qui leur ont été désignées.

On avait fait évacuer le pont des Invalides, aussi la foule s'était-elle portée sur les berges et les quais, couverts de neige, pour pouvoir assister au défilé

Beaucoup de monde sur le quai d'Orsay. L'esplanade des Invalides a été entourée par un double cordon de cavaliers et de soldats de la garde républicaine, de façon à laisser libre le terrain de manœuvres.

Beaucoup de délégations, de notabilités s'étaient rendues directement aux Invalides.

Aux Invalides

Quel merveilleux spectacle presentait l'Esplanade des Invalides sur le coup de midi.

Devant la grille largement ouverte et soigneusement dégagée par un service d'ordre fortement organisé, le général Saussier, entouré d'un brillant état-major, prend place pendant que s'échelonne le long de l'allée centrale de l'Esplanade une haie de troupes et que l'immense carré se garnit de forts détachements d'infanterie et de cavalerie.

La foule se presse derriere cette barrière dont les armes étincellent au soleil radieux qui brille dans un ciel d'une pureté extraordinaire. Au fond de l'Esplanade, au-dessus des parapets de la Seine qui barrent l'horizon comme une ligne noire, s'élèvent par intervalle de gros flocons de fumée que la bise angre chasse vers le Sud, ce pendant que la grosse voix des pièces de canon disposées sur la berge se fait entendre.

A onze heures 45 apparaît tout au fond de la place le détachement d'avant-garde et les premières notes de la marche funèbre de Beethoven arrivent distinctement jusqu'aux curieux massés sur les terrasses de la batterie des Invalides. Le général Saussier tire son épée. Le spectacle militaire commence.

Le moment est réellement solennel, et, malgré le froid vif qui pince les milliers de spectateurs accourus, on se reporte à cette journée ensoleillée du mois d'octobre 1893 qui vit l'enterrement du frère d'armes du maréchal Canrobert.

A la grille des Invalides se pressent, avec les invités retardataires, les voitures portant les délégations officielles, qui arrivent escortées de dragons armés de la lance. Même après que le char funèbre aura pénétré dans les Invalides, la grille n'aura cessé d'être assaillie par des personnages officiels qui n'ont pas su se rendre à l'heure fixée.

Mais déjà la tête du cortège atteint le rond point qui s'arrondit devant la grille d'honneur. Faisant une à droite, les troupes s'en vont par la rue de Grenelle dans la direction de l'avenue de Lamothe-Piquet.

Ce cortège, qui rappelle à s'y méprendre celui qui précédait le cercueil de Mac-Mahon, est d'un effet imposant. Peut-être y a-t-il chez ces officiers — nous signalerons tout à l'heure un incident suggestif — quelque chose comme une vague intuition qu'ils sont ce qui reste de *beau et intact en France.*

Quand le maréchal Mac-Mahon était porté aux Invalides, il y avait au milieu du deuil quelque chose de grand qui battait dans tous les cœurs. Tout le monde était sous le coup de l'émotion patriotique du moment. Il n'en est certainement pas de même avec les préoccupations, les incertitudes et les nombreux points noirs en douloureux du moment. C'est pourquoi le spectacle militaire d'aujourd'hui produisait peut-être un effet plus considérable, plus intense, plus réconfortant qu'en octobre 1893.

Toute l'infanterie a défilé. Les couronnes viennent ensuite, produisant leur effet habituel de curiosité. Celle que portent les marins est particulièrement remarquée, non par sa grandeur et sa richesse, mais parce que des marins la portent.

A ce moment, sur toute la ligne qui borde l'esplanade, les tambours et clairons battent aux champs; les troupes présentent les armes. Le char funèbre s'avance lentement, précédé de la voiture de deuil qui contient le clergé. Derrière le char marchent immédiatement deux drapeaux des 2e et 78e régiments. La famille vient ensuite.

Immédiatement après, M. Tournier, secrétaire-général de la présidence de la République, entouré de la maison militaire du président.

La grande famille militaire de l'illustre maréchal marche ayant à sa tête le général *Zurlinden. On se montre* après tous les grands états-majors, tous les élèves de St-Cyr qui, quoique ce fût jour de congé, ont tenu à venir tous sans exception suivre le corps du maréchal. Près de la grille vient se mêler au cortège des officiers, le baron de Friedricks en grande tenue de l'armée russe. Les officiers français ouvrent leurs rangs et lui serrent cordialement la main.

Tout ce monde, chamarré, au milieu duquel se détache la haute stature de l'amiral Besnard, ministre de la marine, entre avec le cercueil dans la cour des Invalides. Les pupilles de l'hôtel battent aux champs et le char défile entre la haie des vétérans armés de leur légendaire lance à oriflamme.

Le général Arnous, commandant des Invalides, se tient sur le grand portail où il reçoit le char funèbre qu'il salue de son épée et qu'il précède lorsque le corps s'engage sous la voûte qui conduit dans la cour St-Louis.

Sur l'esplanade le général Saussier continue à présider au défilé des troupes. L'artillerie, la cavalerie suivaient le corbillard et les délégations. En arrivant devant la grille, elles font un à gauche et vont par le boulevard des Invalides et la place Vauban contourner la masse de l'hôtel pour prendre leurs positions en vue du défilé. Pendant ce temps se massent en colonnes de compagnies *les jeunes soldats des deux côtés de l'Esplanade et face à* la grille d'honneur. La garde républicaine prenant les mêmes dispositions prend place au centre

Spectacle curieux : Le général Saussier vient de donner aux troupes l'ordre du repos. Aussitôt les cavaliers descendent de cheval et se mettent à battre une semelle effrénée. Rien n'est curieux comme de voir la garde républicaine en culotte blanche et collante, les basques des tuniques relevées se livrer à cet exercice.

Au fond de la place les lignes des fantassins s'agitent de même façon. On distingue nettement au centre de chacune des lignes le pavillon de la croix de Genève et à côté d'eux trois braseros allumés.

Le général Saussier ne descend pas de cheval, mais fait des évolutions de manège sur la place, entraînant avec lui tout son état-major, qui évolue avec une visible satisfaction.

La cérémonie religieuse

Le cercueil vient d'être porté dans l'église Saint-Louis après avoir traversé la cour d'honneur au milieu d'une haie de vétérans, de jeunes soldats et de gardes républicaines.

Toutes les galeries du premier étage sont bondées de curieux, malgré le froid de plus en plus vif.

Dans l'église ont pris place les ministres civils, mais il nous a été impossible de distinguer MM. Dupuy-Dutemps, Chautemps et Gadaud. Nous les avons cherchés vainement dans l'hôtel des Invalides. Nous n'avons vu que M. Ribot et ses autres collègues. Ceux-ci n'avaient pas suivi le cortège, mais s'étaient rendus directement aux Invalides.

Dans l'assistance, nous remarquons beaucoup de députés de droite : l'abbé Lemire, MM. Denys-Cochin, *Binder*, barons René et André Reille, Baudry d'Asson, comte de Montebello, duc de Doudeauville, Julien Dumas, etc., etc.

Les députés de gauche brillent par leur absence.

Nous en remarquons quelques-uns cependant, mais sans leurs insignes, qui sont parmi les curieux avec leur famille.

On sait combien l'église Saint-Louis est petite. Elle ne contient absolument que le monde officiel et quelques personnages de marque comme M. le duc de Nemours, le comte d'Eu, le prince Murat, le comte de Riancey, le comte E. de Mac-Mahon, M. Deroulède que sa haute taille signale à tous les regards, etc., etc.

Dans les tribunes exclusivement réservées aux dames, nous remarquons Mmes la princesse Mathilde, la maréchale de Mac-Mahon, la maréchale Niel, la marquise de Mirbel, etc., etc.

M. l'abbé Ledoin, curé de Saint-Pierre-de-Chaillot a fait la levée du corps, assisté de son clergé. C'est lui qui célèbre la messe ayant à ses côtés comme diacre, l'abbé Fortin, aumônier des prisons militaires militaires, et l'abbé Binz, aumônier militaire paroissiale de St-Philippe-du-Roule.

M. l'abbé Gaulle, vicaire de la paroisse du maréchal Canrobert est maître des cérémonies.

La maîtrise de Saint-Pierre de Chaillot exécute plusieurs morceaux funèbres religieux qui produisent une émotion poignante.

Mgr Richard, cardinal archevêque de Paris, donne l'absoute. M. l'abbé Misset, ami de la famille du défunt, qui a été autorisé par le desservant de Saint-Louis des Invalides, accompagne le cercueil lorsqu'il est retiré du *catafalque et hissé sur le char funèbre et de là amené au* milieu de la cour d'honneur.

Le général Zurlinden, ministre de la guerre, se place sur une des marches de l'église et entouré de tous les invités officiels, il prononce le discours suivant :

Discours du ministre de la guerre

Messieurs,

Je viens au nom du gouvernement et de l'armée adresser un dernier adieu et un suprême hommage au maréchal Canrobert.

Les puissances étrangères ont fait parvenir l'expression émue de leur sympathie et les éclatants témoignages de la haute estime que leur inspirait le doyen des maréchaux de l'Europe. Elles s'associent en ce moment à notre deuil par le concours de leurs représentants.

Le gouvernement de la République leur en exprime sa profonde gratitude.

Que dirai-je, qui ne soit déjà dans tous les cœurs ? — Raconter cette vie, ce serait l'histoire militaire de la moitié de ce siècle, ce serait faire passer devant vous tous les combats des campagnes d'Afrique, toutes les batailles des guerres d'Europe, depuis l'assaut de Constantine jusqu'à cette « colline meurtrière, » de Saint-Privat, dont une voix éloquente vous parlait tout à l'heure.

Je me bornerai à rappeler brièvement les traits principaux de cette magnifique carrière de soldat.

Issu d'une famille militaire, entré à dix-sept ans à l'école de Saint-Cyr, Canrobert sert d'abord comme sous-lieutenant en 1828 au 47e régiment d'infanterie.

En 1835, il commence en Algérie dans la lutte engagée contre Abd-el-Kader cette longue suite de campagne où il va, dépassant chaque jour chaque jour davantage, se révéler comme l'un des plus brillants soldats que la France ait jamais produits.

Blessé à l'assaut de Constantine, cité à l'ordre de l'armée, chevalier de la Légion d'honneur, il passe au 6e bataillon de chasseurs et est promu chef de bataillon dès 1842. Officier de la Légion d'honneur à la suite de l'expédition de Mazagran, qu'il fait sous les ordres du général Cavaignac, colonel en 1847, il même ses campagnes avec cette héroïque et fougueuse bravoure désormais légendaire, à l'assaut de Zaatcha.

Le feu terrible de Zaatcha sacre sa jeune renommée.

En 1850, à 41 ans, il est général de brigade et quitte à regret cette terre d'Afrique où il avait cueilli sa part si large de lauriers.

Général de division en 1853, Canrobert reçoit le commandement de la première division de l'armée d'Orient, puis le commandement en chef de cette armée, à la tête de laquelle le fougueux soldat de Constantine et de Zaatcha va déployer dans le rude hiver de 1854 à 1855 les plus remarquables qualités de fermeté et de patiente sagesse, consacrant, au milieu de redoutables épreuves, tous ses soins et toute son expérience à la conservation de ses soldats qui l'adorent.

Puis, volontairement avec la simplicité d'un héros, il rentre se commander simplement à l'homme qu'il juge le plus digne de l'exercer dans l'intérêt du pays, et reprend sa place à la tête de sa division. Lui seul pouvait ainsi descendre sans déchoir, que dis-je? grandir encore en rentrant modestement au second rang après avoir si noblement occupé le premier.

L'armée française et ses alliés d'alors n'étaient pas les seuls témoins que respirait d'admiration ce magnifique exemple. Dans cette lutte de géants engagée autour des murs de Sébastopol, se trouvaient deux adversaires chevaleresques qui heurtaient leurs armes et qui, du sang généreux versé dans les champs de Crimée, devaient voir germer l'estime réciproque et l'impérissable solidarité qui les unissent aujourd'hui pour le maintien de la paix du monde. L'armée russe et l'armée française ne séparent plus les noms de leurs héros et inscrivent côte à côte ceux de Totleben et de Canrobert.

Maréchal de France le 18 mars 1856, déjà grand croix de la Légion d'honneur et décoré de la médaille militaire en 1855, commandant en 1859 du 3e corps de l'armée des Alpes avec lequel il prend part à la campagne d'Italie, la guerre de 1870, trouve Canrobert à la tête du 6e corps de l'armée du Rhin.

Impuissant à conjurer nos désastres, il va du moins jeter sur les plus sombres jours de notre histoire l'éclat consolateur de son énergique vaillance. Placé au poste d'honneur, au plus périlleux, il apparaît à Saint-Privat comme le vivant bastion contre lequel va venir se briser, et se briser peut-être, le flot de l'attaque décisive. Attendant en vain un renfort qui ne lui sera pas envoyé, il oppose à un adversaire acharné une inoubliable énergie.

Il est écrasé par le nombre, mais auparavant il marque à jamais de son empreinte sanglante et glorieuse le sol que la Patrie va perdre.

Joints à toutes les gloires de nos guerres passées, ces souvenirs constituent pour l'armée de la France, pour cette armée qu'il aimait tant, un bien précieux patrimoine. Ils sont pour nos jeunes troupes, en même temps que l'exemple le plus éloquent, un généreux stimulant à consacrer leurs efforts et leur vie au service de la patrie.

Modeste et simple jusqu'au-delà du tombeau, le héros que nous pleurons désirait reposer dans un humble cimetière, à côté de ceux qu'il avait tendrement chéris. Mais sa dépouille appartenait à la France. Elle avait sa place marquée sous les voûtes de ce palais près des illustres guerriers qui l'y attendaient comme un de leurs égaux en gloire. Je remercie ses dignes enfants dont la piété filiale s'inspirant du culte de la patrie, a cédé aux instances du gouvernement et consenti à ce que la France attendait de nous.

Puisse désormais cette grande mémoire planer au-dessus de nos rangs comme un reflet des temps héroïques dont il personnifiait le souvenir !

Adieu, monsieur le maréchal, adieu au nom de l'armée, au nom du gouvernement, au nom de la France !

On remarquera que, bien que le gouvernement se soit exprimé par l'organe du général Zurlinden, M. Ribot n'a rien dit, alors que M. Dupuy, aux obsèques du maréchal Mac-Mahon, prononça un de ses meilleurs discours comme président du conseil.

Le défilé

Pendant que se prononçait le discours du ministre, des officiers d'état-major du gouverneur de Paris, se faisant escorter par des agents de la paix faisaient évacuer les terrasses des batteries des Invalides que les curieux avaient envahies. L'opération a été menée avec une rapidéur militaire et — c'est là *l'incident auquel nous faisions* allusion plus haut — depuis longtemps nous n'avions vu une telle ligne de démarcation entre les militaires et les pékins. Certains députés républicains mêlés aux curieux ont été rabroués comme les autres et en faisant faire place nette l'officier de service s'adressant à eux comme à tout le monde ne ménageait pas les : Allez-vous-en d'ici, laissez-nous la place libre, déblayez, etc., etc.

L'ordre était formel et assuré nous en demandions à qui de droit l'explication — on n'avait pas agi ainsi pour le maréchal Mac-Mahon — il nous a été répondu : « L'armée est à la peine, elle doit être à l'honneur, et en effet les terrasses ont été occupées par des officiers de tous grades au milieu desquels se sont difficilement faufiler quelques civils.

C'est pendant cette opération qui a été une véritable charge, que le char funèbre a amené hors et au travers de la grille d'honneur. Autour de lui se groupaient le monde officiel, les gros états-majors, les ambassadeurs et attachés militaires et les vétérans de Crimée avec leur modeste fanion, porté au bout d'un fusil. Le défilé a été aussitôt commencé.

Venant du côté de l'avenue de Lamothe-Piquet, le général Saussier avait pris la tête des troupes. Il a salué le cercueil et s'est ensuite placé *en face entouré de tout son* état-major.

Le défilé a été des plus remarquables. Les polytechniciens d'abord, les Saint-Cyriens ensuite, ont été très remarqués.

Les chasseurs à pied, l'infanterie de marine et les régiments de ligne ont été merveilleux. On connaît les troupes qui ont pris part à cette cérémonie militaire.

Une brigade et deux divisions; la brigade sous les ordres du général Libermann, les divisions sous les ordres des généraux Madelon et Saint-Julien.

On remarque l'artillerie dont les trompettes sonnaient la marche très piano. Les dragons avec les premiers rangs armés de la lance, les cuirassiers, sont l'objet de l'attention de tous. Le défilé ne s'est terminé qu'à deux heures et demie. Pendant tout le temps le canon tonnait sur les berges de la Seine.

Lorsque les derniers soldats ont eu passé, le général Saussier s'avançant au pas de son cheval vers le corbillard l'a longuement salué de son épée et a salué aussi le ministre de la guerre.

Au dehors, les régiments se disloquent et une habile manœuvre de cavalerie contient la foule qui, depuis midi, n'a cessé de croître et qui veut se précipiter vers la grille. Celle-ci qui était restée fermée pendant le défilé, s'ouvre, et le char rentre dans l'hôtel des *Invalides. Il* est précédé de la voiture funèbre contenant M. l'abbé Nisset qui, pendant le défilé n'a pas quitté le corps.

Le cortège s'organise à nouveau et se dirige vers l'église St-Louis.

La mise au caveau

Nous le reconnaissons ce caveau humide et froid, sans ornements, blanchi à la chaux qui s'ouvrit pour le maréchal Mac-Mahon. On l'appelle le caveau des gouverneurs. Nous comptons huit travées chacune de sept corps. C'est dans la dernière de ces travées à droite, que s'ouvre ce caveau dont les dimensions sont de dix mètres de long sur trois de large. Déjà sont inhumés en ce lieu, le maréchal Baraguay d'Hilliers, les généraux de Martinprey, Suzzoni et Lassalle, le maréchal de Mac-Mahon. C'est à côté de ce dernier que va reposer le maréchal Canrobert, son frère d'armes.

Il ne descend dans le crypte qu'un petit nombre de personnes. La famille et les personnages officiels. M. l'abbé Brisset qui a béni le tombeau récite les dernières prières. Le gouverneur des Invalides est présent. Il reçoit en charge le corps du soldat défunt.

Pendant cette funèbre et dernière cérémonie, on entend dans le lointain le roulement sourd des canons et parfois les notes éclatantes des musiques régimentaires. Dans le silence de la crypte, ces bruits retentissants produisent un curieux effet de contraste et excitent une émotion indéfinissable !...

LA QUESTION
Des transports de Madagascar

Paris, 3 février. — Les déclarations faites hier après-midi à la tribune de la Chambre par M. l'amiral Besnard, au sujet du transport du matériel de guerre à Madagascar, ont causé une vive émotion dans les cercles maritimes de Nantes.

Une réunion a eu lieu hier soir à ce sujet chez M. Mangeol, courtier maritime, membre de la Chambre de commerce de Nantes. *Plusieurs des plus importants armateurs* de cette ville y assistaient. Tout le monde a été d'accord pour blâmer l'administration et, dit le *Matin*, — dont un correspondant assistait à la réunion — voici une preuve palpable de la légitimité des réclamations qui s'élèvent à cet égard :

« L'un des plus grands armateurs nantais, aussitôt le vote des crédits pour l'expédition de Madagascar, chargea son correspondant de Dunkerque de l'informer des conditions dans lesquelles les transports de matériel devaient être effectués, afin de se mettre sur les rangs.

» Plusieurs démarches dans ce sens furent faites par le correspondant au ministère de la marine, et le 19 décembre dernier, il en rendait compte dans une lettre dont voici les passages essentiels :

« Je suis allé au ministère de la marine pour obtenir des renseignements sur le transport des combustibles nécessaires à l'expédition. Le chef du bureau me répondit qu'il ignorait si l'on prendrait des charbons français et des navires de notre pavillon ou si, au contraire, le ministre ferait appel à la concurrence étrangère en lançant les mêmes adjudications lancées d'effectuer leurs transports par navires français ou étrangers.

» Cette réponse ne laissa pas que de m'inquiéter beaucoup, et je me rendis immédiatement aux Forges et houillères de France où je soumis la question au conseil.

» J'avisai de suite aussi M. Georges Graux, député, qui me pria de me joindre à lui et au président du comité des houillères *pour faire une démarche auprès du ministre. Nous nous* rendîmes tous les trois chez le ministre de la marine, M. Félix Faure, qui fut très surpris d'abord et ne tarda pas à comprendre nos légitimes préoccupations.

» Sur nos instances, il nous déclara :

» 1° Qu'il n'était pas encore question de nouveaux transports pour Madagascar; 2° Que son intention était de donner le plus largement possible satisfaction à nos charbonnages et à notre marine marchande; 3° Qu'il ferait appel aux transporteurs dans la forme ordinaire lorsque le moment serait venu.

» Vous voudrez bien, Monsieur, prendre acte de ces déclarations du ministre qui nous permettent de compter sur les prochains transports.

» *Signé* : Pour Léon Bayon,

» LEBLEU. »

La promesse de M. Félix Faure a été tenue en ce qui concerne les charbons; il faut remarquer que les affrètements accordés au Havre concernent les transports de charbon, mais les transports de charbon seulement, et qu'on a soustrait de l'adjudication celle du matériel trop encombrant et trop lourd qui nécessitait des navires spéciaux.

Cependant, il existe à Nantes comme dans tous les autres ports des armateurs et une flotte capables d'exécuter ces transports, à condition d'en recevoir à temps l'avis préalable.

« Un armateur des plus importants, ajoute le correspondant du *Matin*, affirme qu'il se serait fait fort d'exécuter cet affrètement *à moitié prix et qu'il aurait trouvé* au Havre, en temps utile, tous les steamers nécessaires. La toiture, y compris le bénéfice de l'armateur, n'aurait pas coûté plus de 50 fr.

» Dans ces conditions, on comprend l'irritation que tous les armateurs manifestent ce soir en se voyant éliminés sans adjudication.

» En résumé, me dit-on : le ministre a été trompé en décembre dernier par les bureaux qui avaient préparé en sous-main la question des transports; lorsque l'interrègne du ministère de la marine se produisit au moment de l'élection présidentielle, les bureaux en ont profité pour donner 70,000 tonnes au prix de 90 fr. la tonne, soit au total une affaire de 6 millions, sans recourir à la forme ordinaire, c'est-à-dire à une demande d'offre publiée par le *Journal officiel*.

» L'avis unanime est qu'il y a eu des irrégularités graves — pour ne pas employer une autre expression — et que des éclaircissements sont nécessaires. »

LA RENTRÉE DE ROCHEFORT
EN FRANCE

Le départ de Calais

Calais, 3 février. — M. Henri Rochefort a offert ce matin à l'hôtel Terminus un déjeuner intime auquel assistaient ses collaborateurs et les journalistes parisiens venus à Calais au devant du rédacteur en chef de l'*Intransigeant*.

M. Formentin du *Jour*, a lu au dessert au « premier journaliste de France ».

M. Henri Rochefort a ensuite reçu une délégation des socialistes calaisiens, puis, après avoir été photographié sur le quai de la gare maritime, il est monté dans un compartiment de 1re classe, et le train est parti à midi vingt-cinq, avec douze minutes de retard.

Huit cents personnes environ, présentes au départ du train, ont acclamé M. Henri Rochefort, qui, de la portière du compartiment saluait la foule.

A Boulogne

Boulogne, 3 février. — M. Rochefort ne s'est pas arrêté à Boulogne. Quelques cris de Vive Rochefort ! ont été poussés au passage du train.

Aucun incident.

BOURSE DE PARIS DU 4 FÉVRIER

Cours précéd.	VALEURS	Comptant	Terme	Cours pour.	Cours inc.	Cours de clôture
103 40	3 0/0	...	...	103 25	103 2	103 20
108 40	3 0/0 ancien	...	...	108 02	108 ..	108 ..
38 40	Banque de France	...	...	38 0	3820	3820
..	Crédit Foncier	...	...	..	..	..
725	Banque de Paris	...	...	725	728	728
898	Crédit Foncier.	...	...	903	903	901
818	Créd. Lyonnais	...	...	822	825	822
..	Crédit Mobilier.	...	...	..	..	..
1512	Lyon	...	...	1510	1512	1512
1785	Nord	...	...	1790	1790	1795
..	Panama	...	...	..	..	..
..	Suez	...	...	3115	3120	3108
7313 75	Extérieure	...	...	741 16	75 1 16	75 1 8
87 25	Italien	...	...	87 27	87 30	87 30
25	Portugais	...	...	25 62	25 62	25 5 11
101 38	Ottomans	...	...	10 8	101	10120 32
25	Russes	...	...	25 25	536 25	25 25
26 65	Turcs	...	...	26 67	26 67	26 67
82 50	Hongrois 4 0/0	...	...	81 12	83 75	83 75
128	Lots turcs	...	...	128	128	128 2
..	Banque Ottomane	...	...	10 6	102 50	102 50
90 1	Egypte	...	...	90 10	90 15	90 10
5 40	Chinois	...	...	6	5 65	5 60
..	Chemins espagnols	...	...	850	850	848
..	Chemins portugais	...	...	33	23	23
..	Hériditaires	...	...	105	105	105
67	Sahiniens	...	...	18	15	16
63 75	Tabacs ottomans	...	...	68	..	63
112 50	Tabacs de Portugal	...	...	111 25	113 62	113 7
108 75	Rio-Tinto	...	...	112 50	112 5	113 75
..	Mines de Sarragosse	...	...	199 37	200	198 75
..	Mines de Santander	...	...	..	..	100
..	Mines d'Almaden	...	...	96	600	98
610	Dynamite	...	...	612	610	610
..	Obligations Chemins espagnols	...	...	..	..	..
482 50	Obligations Tabacs turcs	...	...	487 50	487 50	485 87
..	Obligations Roubaix-Tourcoing 1891	...	...	..	..	..
..	Obligations Foncière Autriche	...	...	..	..	..
..	Obligations 3 0/0 nouveau	...	...	..	..	..
..	Métaux	...	...	..	..	..
..	Consolidés	...	...	..	..	..
..	Russe 1889	...	...	..	..	..
..	Russe 1889	...	...	..	..	..
..	Chinois	...	...	..	..	..
..	Nord obligations	...	...	..	..	..
..	Orléans	...	...	..	..	..
..	Ouest	...	...	..	..	..
..	Anglais	...	...	..	..	..
..	Autriche or	...	...	..	..	..
..	Belge 3 0/0	...	...	..	..	..
..	Ville d'Amiens	...	...	..	..	..
..	Lille 1860	...	...	..	..	..
..	Lille 1865	...	...	..	..	..
..	Ville de Lyon	...	...	..	..	..
..	Ville de Roubaix	...	...	..	..	..
..	Fives-Lille (act.)	...	...	..	..	..
..	Téléphone	...	...	..	..	..
..	Obligations 4 0/0	...	...	..	..	..
..	Suez (obligat.)	...	...	..	..	..
..